

N° 29750-2020/1-ACTS/DES

Date du : 25 juin 2020

### Rapport de présentation

**OBJET** : Modalités de formation des enseignants des écoles bilingues français-anglais

**PJ** : un projet de délibération

La Présidente de l'assemblée de la province Sud et la responsable du département de l'éducation de l'état du New South Wales ont signé, en avril 2020, un protocole d'accord de coopération dans le domaine de l'éducation. Cet accord permettra de développer un programme de formation professionnelle pour des enseignants de la province Sud dans des écoles en Australie, et à terme des échanges entre enseignants.

Cet accord sera un appui supplémentaire pour le développement des écoles bilingues. En effet, la province Sud s'est engagée à ouvrir trois écoles bilingues supplémentaires au cours de la période 2021-2024, afin de favoriser l'intégration des Calédoniens dans leur environnement régional anglophone et leur offrir une ouverture sur le monde, conformément aux dispositions de l'article 2 de la délibération n° 3-2020/APS du 13 février 2020 portant la politique éducative provinciale.

En 2020, 6 écoles réparties sur les 4 communes de l'agglomération dispensent un enseignement bilingue anglais-français à près de 1.800 élèves :

							TOTAL
COMMUNES	NOUMEA	DUMBEA	PAITA		MONT-DORE		4
ECOLES	SURLEAU	DORBRITZ	ABEL	GUSTIN	CLAVEL	GALINIE	6
CLASSES	9	18	13	13	12	11	76
ELEVES	212	441	285	318	285	244	1785

Ces écoles poursuivent les objectifs suivants :

- offrir aux élèves calédoniens la possibilité d'une instruction bilingue,
- favoriser l'intégration des Calédoniens dans le contexte anglophone de manière à favoriser leur insertion sociale, culturelle et professionnelle dans la zone du pacifique Sud,
- permettre également l'insertion d'élèves étrangers dans les écoles de la province Sud pour favoriser les échanges culturels,
- favoriser les échanges et la connaissance du patrimoine culturel entre la Nouvelle-Calédonie et les pays concernés.

En 2021, est prévue l'ouverture d'une septième école bilingue de 8 classes à Dumbéa-sur-Mer.

Les enseignants des écoles bilingues ont ainsi pour mission d'amener les élèves à acquérir l'ensemble des compétences des programmes de la Nouvelle-Calédonie ainsi que celles afférentes à l'apprentissage de l'anglais. Il s'agit d'enseigner la langue anglaise ainsi que des disciplines en langue anglaise. Une partie des séances dans les autres disciplines est donc assurée en anglais.

Le recrutement sur poste à profil des enseignants bilingues s'effectue parmi les enseignants titulaires et les sortants des centres de formation (ESPE, IFMNC). La direction de l'éducation réunit chaque année à cet effet une commission de sélection associant la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie et des directeurs d'écoles bilingues.

Il est fait le constat que le vivier d'enseignants disposant de compétences linguistiques nécessaires à un enseignement bilingue est désormais réduit, et principalement alimenté par les néo-titulaires.

Aussi, pour garantir le fonctionnement de ces écoles, et ceux à venir, les besoins en enseignants bilingues sont évalués à une trentaine d'ici 2024. Il est donc nécessaire de former des enseignants bilingues supplémentaires dans le premier degré et de favoriser la remise à niveau ou l'approfondissement des compétences des enseignants qui exercent déjà dans le dispositif.

Les enseignants volontaires pour exercer en école bilingue français-anglais pourront ainsi, selon leur niveau initial en anglais, bénéficier de deux modules de formation et/ou immersion.

- Le premier, d'une durée de huit à quatorze semaines à l'université de la Nouvelle-Calédonie ou dans tout autre organisme de formation habilité, le cas échéant dans un pays anglophone, est dédié à l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à l'exercice en écoles bilingues.

- Le deuxième module consiste en une immersion dans des écoles de pays anglophones d'une durée de huit à quatorze semaines.

Un premier groupe constitué de 5 enseignants sera identifié pour une formation programmée de septembre à novembre 2020. Ce groupe bénéficiera ensuite du module d'immersion de février à avril 2021 en Australie. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ce module pourra être reporté à une date ultérieure. Ces enseignants seront affectés en école bilingue en 2021.

Parallèlement, il est proposé aux enseignants appartenant déjà au dispositif de bénéficier de formation et/ou de stage d'immersion, en fonction de leurs besoins.

Des partenariats sont créés avec l'Australie et peuvent concerner d'autres pays du Pacifique afin de pouvoir envoyer des enseignants en formation continue et en immersion, et organiser des échanges d'enseignants calédoniens avec des enseignants étrangers.

L'enjeu essentiel de cette délibération est de constituer un vivier d'enseignants bilingues pour à la fois consolider et développer les écoles bilingues en province Sud.

Il est précisé que ces différentes actions ont également pour vocation de renforcer l'attractivité du dispositif et le niveau d'engagement des personnels qui y sont impliqués. En outre, un partenariat avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie et son laboratoire de Langues est envisagé. Il constituera une opportunité non négligeable pour enrichir les pratiques des équipes en place.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.